

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2014

Volume XV

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

LE DERNIER GRAND DESSEIN

PAR

GILLES ANDRÉANI (*)

La France a toujours entretenu une relation particulière avec sa politique étrangère. Elle ne s'est pas contentée d'y voir une question pratique : comment gérer ses relations avec les autres puissances au mieux de ses intérêts en fonction de ses moyens ? Elle en a fait une ambition, qui l'a souvent conduite à agir au-delà de ses moyens et parfois de ses intérêts. Besoin de se dépasser elle-même, de conforter une unité intérieure toujours fragile en se proposant de grands objectifs à l'extérieur, sentiment du rang qui doit être le sien, compensation de la crainte du déclin ou effet de l'émergence de rivaux qui la dépassent, l'Angleterre pour la puissance maritime au XVIII^e siècle, l'Allemagne pour la puissance continentale au XIX^e siècle ? Ces explications se complètent et aucune n'est à elle seule suffisante.

C'est que l'ambition extérieure n'est pas de la part de la France un trait distinctif par rapport aux autres puissances européennes, en dépit de l'appellation ironique de « grande nation » qu'elles lui ont réservée et emploient parfois encore. L'Angleterre, la Prusse, la Russie ont été aussi ambitieuses que la France et n'ont pas été moins prédatrices qu'elle ; toutes les puissances européennes ont à un moment ou à un autre de leur histoire embrassé des politiques extérieures excédant leurs moyens et leur rang, quand elles ne choisissaient pas l'aventure pure et simple comme la Suède de Charles XII ou la Pologne de Pilsudski.

Cependant, là où la France se sépare des autres pays, c'est probablement dans une double propension. Elle assume, d'abord, plus ouvertement que les autres, son ambition de politique étrangère. Un cas extrême à cet égard est le général de Gaulle, dont on peut dire que la politique prend largement la forme d'un discours sur la politique étrangère et la nécessité pour la France d'en avoir une ; ses successeurs, de façon certes atténuée, ont été, de ce point de vue, ses continuateurs. La France, ensuite, donne volontiers à son ambition de politique étrangère un tour rationnel et organisateur. Il lui faut des projets, des plans d'ensemble, dans lesquels inscrire son action et auxquels rallier les autres pays.

(*) Conseiller maître à la Cour des comptes (France) et professeur associé à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

Le décalage entre les moyens et l'ambition, la revendication d'un rôle international persistant et le goût pour les cadres conceptuels ont fait embrasser à la France de « grands desseins » de politique étrangère, dont le dernier a été, à partir du milieu des années 1980, la construction européenne. Ce choix s'inscrivait dans une longue continuité historique en même temps qu'il rendait possible à François Mitterrand de dépasser les dilemmes intérieurs dans lesquels la gauche française se trouvait enfermée. Une génération après, le grand dessein européen de la France semble dans l'impasse, ce qui la confronte à un double défi : y a-t-il, dans un monde global, un autre grand dessein concevable pour la France que l'Europe ? Que ce projet essentiel réussisse ou qu'il échoue, sera-t-il le dernier et la France doit-elle faire le deuil de la grande politique pour se résoudre à mener une politique étrangère « normale » ?

UNE CERTAINE IDÉE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'exception française de politique étrangère n'est pas à rechercher dans la diplomatie de l'Ancien Régime, au total plutôt modérée et pragmatique et ne s'écartant pas sensiblement des pratiques des autres puissances européennes. Vergennes n'a-t-il pas mis en garde Louis XVI en lui représentant qu'il ne devait rien tant craindre que l'agrandissement du royaume et en le détournant du « grand dessein » de son beau-frère Joseph II, le rattachement de la Bavière à l'Autriche dont la France aurait été compensée par l'annexion des Pays-Bas autrichiens ? Elle n'est pas davantage à chercher dans l'aventure napoléonienne, dont la démesure même fait une exception et qui ne peut servir de modèle.

Il nous semble que c'est au XIX^e siècle que se cristallise une sorte d'ardente obligation pour la France de faire de grandes choses à l'extérieur, à laquelle tous cèdent : Charles X avec la guerre d'Espagne et l'expédition d'Alger, Louis-Philippe avec l'indépendance de la Belgique et l'émancipation de l'Égypte, Napoléon III, qui fait preuve en politique étrangère d'un activisme insurpassé dont la fortune culmine au Congrès de Paris de 1856, où il apparaît en arbitre de l'Europe, la Troisième République enfin, qui compense la défaite dans les œuvres en Orient, les protectorats sur la Tunisie et le Maroc, l'expansion coloniale en Afrique et au Tonkin et l'alliance russe.

Notons au passage que ces entreprises extérieures, pour beaucoup hasardeuses, parfois inutiles, ont bénéficié avant l'heure du fameux consensus de politique étrangère dont se prévaut la V^e République : le succès des armes françaises en Espagne a fait taire l'opposition libérale ; la cause de Méhémet Ali a été passionnément embrassée par tous ; seuls Thiers et Proudhon ont parlé contre le soutien imprudent de Napoléon III à la cause des nationalités et ce n'est que dans l'échec patent, comme sur le Mexique, que sa politique a été sérieusement critiquée par l'opposition républicaine ; même chose pour les entreprises coloniales de la Troisième République, qui ne sont guère mises en cause que lorsqu'elles échouent, comme à Lang-Son (1885).

Nul n'a plus clairement plaidé pour que la France procède à un dépassement de soi dans la politique étrangère que Tocqueville, dans la lettre suivante à John Stuart Mill : « *Ce n'est pas à vous, mon cher Mill, que j'ai besoin de dire que la plus grande maladie qui menace un peuple organisé comme le nôtre c'est l'amollissement graduel des mœurs, l'abaissement de l'esprit, la médiocrité des goûts ; c'est de ce côté que sont les grands dangers de l'avenir. Ce n'est pas à une nation démocratiquement constituée comme la nôtre [...] qu'on peut laisser prendre aisément l'habitude de sacrifier ce qu'elle croit être sa grandeur à son repos, les grandes affaires aux petites ; ce n'est pas à une pareille nation qu'il est sain de laisser croire que sa place dans le monde est plus petite, qu'elle est déchue du rang où l'avaient mise ses pères, mais qu'il faut s'en consoler en faisant des chemins de fer et en faisant prospérer au sein de la paix, à quelque condition que cette paix puisse être obtenue, le bien-être de chaque particulier. Il faut que ceux qui marchent à la tête d'une pareille nation y gardent toujours une attitude fière s'ils ne veulent pas laisser tomber très bas le niveau des mœurs nationales.* » (1)

Jules Ferry emploie en 1885 des mots presque semblables, lors du débat sur le Tonkin qui aboutit à sa chute : « *Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, [...] c'est abdiquer, et, dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième. [...] On ne peut proposer à un pays comme la France un idéal politique conforme à celui de nations comme la libre Belgique et comme la Suisse républicaine ; qu'elle ne peut seulement être un pays libre ; qu'elle doit aussi être un grand pays, exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient, qu'elle doit répandre cette influence sur le monde, et porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie.* » (2)

Ainsi, une grande politique étrangère est nécessaire à la France. Qu'elle le soit, selon Tocqueville pour compenser l'affaiblissement des mœurs inhérent à la démocratie ou, selon Ferry, parce qu'elle ne peut se contenter d'être libre mais doit aussi être grande importe peu : le souci du rang de l'aristocrate rejoint le sentiment messianique du républicain pour vouloir une France active au-dehors et qui sache s'y montrer plus grande qu'elle n'est en réalité.

En refusant de « *laisser croire [à la France] que sa place dans le monde est plus petite* », Tocqueville assume un volontarisme qui annonce le gaullisme et sa part d'illusion calculée : autant que la réalité de la politique et ses résultats, l'important est de garder à la France l'estime de soi. Le président Giscard d'Estaing l'éprouva à ses dépens en 1974, lorsqu'il déclara que la France ne représenterait en 2000 qu'1% de la population mondiale : déclaration imparable sur la plan des faits, mais qui choqua comme un signe de renoncement et provoqua un tollé.

(1) Œuvres complètes, tome VI, 1, « Correspondance anglaise », p. 335. Mill répondit fraîchement à Tocqueville que des hommes tels que lui, tout en encourageant le désir de leurs concitoyens de briller aux yeux de l'étranger, devraient leur rappeler que la vraie grandeur ne réside pas dans « *l'auto-proclamation tapageuse de sa propre importance* », mais dans « *l'industrie, l'instruction, la moralité et le bon gouvernement d'un pays* », réponse à laquelle l'amitié des deux hommes ne survécut pas.

(2) Cité par Raoul Girardet, *Le Nationalisme français 1871-1914*, Armand Colin, 1966, pp. 106-107.

Avant lui, Guizot avait souffert dans l'opinion de la politique d'entente sage mais prosaïque qu'il menait avec la Grande-Bretagne : cette incapacité à parler au sentiment national en dépit d'une politique étrangère avantageuse fut l'une des causes de la chute de la Monarchie de Juillet. Politique des intérêts, proximité avec les « anglo-saxons », apparence de philistinisme bourgeois : Guizot et Giscard auront semblablement déplu à l'opinion à 130 ans de distance.

Aux raisons de Tocqueville et Ferry, qu'il aurait pu faire siennes, de Gaulle ajoute un argument en faveur d'une grande politique à l'extérieur, le lien entre cette dernière et la cohésion du pays : il justifie dans le Discours de Bayeux le besoin d'institutions solides, sans lesquelles il n'y a ni unité nationale, ni force extérieure, « *car tout se tient* ». Nul après lui n'entamera cette conviction, qui revient à justifier la prééminence constitutionnelle du Président par sa mission de défense du pays et l'accroissement de son rayonnement. La légitimité des présidents de la V^e République passe ainsi par l'accomplissement d'une grande politique étrangère et aucun des successeurs du général de Gaulle ne s'est avisé de préconiser une politique étrangère « normale », y compris François Hollande, « *président normal* ».

L'EUROPE, UNE IDÉE FRANÇAISE

Pour la France, les grands desseins de politique étrangère ont été nombreux, certains chimériques, d'autres plus solides. Parmi les chimères, l'Orient et la Méditerranée auront été les plus constants. Ils enflamment les imaginations françaises de tous bords au XIX^e siècle : les Catholiques, au nom de la protection des lieux saints et des Chrétiens d'Orient, le parti laïc au nom de l'universalisme du message rationaliste et républicain de la France, les Juifs au nom de la mission modernisatrice du Judaïsme français. Les œuvres catholiques, la Mission laïque et l'Alliance israélite universelle oublient ce qui les divise à l'intérieur et agissent de concert sur le pourtour de la Méditerranée.

Cet attrait pour l'Orient survit aux mandats de Syrie et du Liban, à Suez, à l'alliance d'après guerre avec Israël, à la guerre d'Algérie, aux désillusions de la « politique arabe » de la France ; tous les présidents de la V^e République l'ont éprouvé d'une façon ou d'une autre. Il s'est incarné, dans des personnalités aussi diverses que Michel Jobert, Philippe Seguin ou Jean-Pierre Chevènement et a connu sous Nicolas Sarkozy un dernier avatar, avec le projet fumeux d'Union pour la Méditerranée, dont rien de tangible n'est sorti.

D'autres grands desseins ont saisi l'imagination des Français : l'alliance russe caressée par Louis XV, Charles X, Napoléon III (malgré la guerre de Crimée). Après eux, de Gaulle, Giscard d'Estaing et Chirac se sont tour à tour bercés de l'idée d'une affinité particulière de la France et de la Russie. La latinité a saisi l'imagination mobile de Napoléon III, qui a pensé que la France trouverait un appui solide auprès des « sœurs latines », l'Espagne et l'Italie ; elle a servi à justifier l'expédition du Mexique.

Cependant, c'est l'Europe qui a fourni à la France la matière de son grand dessein le plus persistant et, au bout du compte, le plus réussi : sans la France, pas d'idée européenne, pas de projet d'union ; ni Traité de Rome, ni Traité de Maastricht. L'Europe politique est bien une idée française. Dans ses précurseurs d'abord, Sully et Henri IV, dont le projet de confédération européenne est, à proprement parler, le « grand dessein », l'abbé de Saint Pierre, Rousseau et Voltaire, Saint-Simon, Guizot encore, analyste profond de l'unité de la civilisation européenne et praticien inlassable du concert européen, Victor Hugo, Briand, Coudenhove-Kalergi (autrichien par son père, français par sa mère).

Français aussi, les entrepreneurs politiques précurseurs qui, non sans courage, mettent en chantier les premières réalisations de l'Europe politique, Monnet et Schuman. Français aussi l'architecture, le droit et le parfum de rationalité technocratique qui imprègnent les deux principales de ces réalisations, la Communauté européenne du charbon et de l'acier et le Traité de Rome. D'inspiration et de contenu, dans sa manière de poser les problèmes et d'y répondre, cette Europe communautaire naissante est française.

L'ironie pour la France est que de France même ait surgi, avec le général de Gaulle, non seulement une opposition aux principes – sinon aux réalisations – de l'Europe communautaire, mais un contre-dessein européen qui n'était dépourvu ni de cohérence ni de force de conviction. Le dessein gaullien, c'est une Europe carolingienne aux dimensions réduites, forte d'une communauté d'histoire et de civilisation, pratiquant une coopération politique étroite ; parallèlement, la France, leader politique naturel de cet ensemble aurait vocation à le représenter dans un concert occidental à trois à vocation planétaire, avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

On ne démêlera jamais ce qui l'emportait chez de Gaulle, entre l'aspiration européenne authentique et sa volonté, grâce à ce projet, d'émanciper la France de l'Europe communautaire et de l'Alliance atlantique. Il est clair néanmoins qu'en prétendant le réaliser ouvertement contre l'une et l'autre, il l'a voué à l'échec. L'épisode a conforté la division de la France sur l'Europe : dessein essentiel de sa politique étrangère, largement partagé d'un bord à l'autre du spectre politique (communistes mis à part), il est durablement incarné dans deux projets concurrents, tous deux d'origine française, une Europe communautaire à finalité fédérale, dont le champ est l'économie, et une Europe politique des Etats.

MITTERRAND ET L'EUROPE OU LE GRAND DESSEIN DE SUBSTITUTION

Des circonstances très particulières ont été réunies qui ont permis à François Mitterrand de formuler entre 1983 et 1991 un projet européen qui lui a permis de résoudre d'un coup quatre dilemmes.

Le premier était l'impasse à laquelle avait abouti son programme économique à partir de 1983 : la dégradation des comptes extérieurs ne laissait de choix qu'entre la sortie du système monétaire européen et la poursuite du

programme commun d'une part, une politique de rigueur et un retour à l'orthodoxie financière et macro-économique de l'autre. L'Europe, plus précisément l'Acte unique et la réalisation du marché unique, a permis à la gauche de faire ce dernier choix tout en le positivant : au lieu d'admettre qu'il renonçait à son programme et cédait à la « contrainte extérieure », Mitterrand pouvait revendiquer le choix européen comme une nouvelle ambition collective qu'il proposait à l'imagination du pays. Le grand dessein européen, démocratique et progressiste – le retour à la démocratie de l'Espagne et du Portugal était alors identifié à leur adhésion à la communauté – remplaçait l'utopie du socialisme dans un seul pays.

La présence de Jacques Delors à la tête de la Commission européenne à partir de 1985 permettait de surmonter un deuxième dilemme, le schisme entre la version communautaire et intergouvernementale de la foi européenne. Grâce à Delors, l'Europe communautaire paraissait davantage française, ce qu'elle était depuis l'origine mais que les gaullistes avaient réussi à faire oublier. Le Traité de Maastricht semblait réaliser une synthèse habile entre l'Europe communautaire et l'Europe des Etats : la France obtenait que l'intergouvernemental règne en matière de politique étrangère, de justice et d'affaires intérieures, alors que l'union économique et monétaire relevait d'institutions et de modes de décision supranationaux.

Troisième dilemme, le décalage entre les moyens de la France et ses ambitions de politique étrangère, semblait résolu par la promesse d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC). L'un de leaders naturels de l'Europe, la France, pouvait espérer ainsi disposer d'un levier d'Archimède qui démultiplierait ses forces et lui permettrait de continuer à mener une grande politique étrangère et à peser dans les affaires du monde avec l'Union européenne, grâce aux nouveaux instruments créés à Maastricht.

Enfin, le projet européen réglait au tournant des années 1990 un problème central pour la France, celui pour lequel il avait d'ailleurs été conçu au début des années 1950 : la parité avec l'Allemagne, déjà rompue sur le plan économique et qui menaçait de l'être avec la réunification sur le plan politique. La négociation du Traité de Maastricht témoignait en soi de la volonté de l'Allemagne unifiée de prolonger sa relation spéciale avec la France et de maintenir avec elle un *leadership* partagé en Europe. Sur le plan économique, la marche vers l'euro permettait à la France de mettre en œuvre, sous l'égide de Pierre Bérégozovoy, une politique de réformes structurelles et de compression des coûts salariaux (la « désinflation compétitive ») qui maintiendrait sa compétitivité vis-à-vis de l'Allemagne en régime de monnaie unique, c'est-à-dire sans possibilité de recourir à la dévaluation.

Ainsi s'est formé, de 1983 à 1993, un grand dessein européen qui doit sans doute davantage à l'habileté tactique de François Mitterrand qu'à sa conviction profonde, mais qui semblait constituer un tout cohérent : grand dessein de substitution pour la gauche à la stratégie de rupture avec le capitalisme, il permettait la modernisation de l'économie et l'insertion dans la compétition

européenne accrue résultant du marché unique et de l'euro ; il permettait à la France de surmonter ses divergences historiques sur le projet européen, en même temps que de combler le décalage entre ses moyens et ses ambitions en politique étrangère et d'éviter la rupture de parité avec l'Allemagne.

La droite fut initialement laissée par ce grand dessein à ses divisions sur l'Europe : le RPR fit campagne en 1986 sur la renégociation de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal et se divisa en 1992 sur la ratification du Traité de Maastricht ; puis elle s'y rallia et le grand dessein fut endossé presque inchangé par Jacques Chirac.

LA RUPTURE DES ANNÉES 2000

Le moment de la rupture, c'est-à-dire de ce moment où la France s'est détournée de ce grand dessein, est difficile à cerner : d'un côté, il tient lieu aujourd'hui encore de politique ; de l'autre, il est apparent que la France n'y adhère plus en profondeur et qu'elle en répète les objectifs sans y croire. Les premiers craquements sont précoces : le référendum de Maastricht, péniblement gagné en 1992, est un avertissement majeur. La large victoire du non au référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel est sans conséquence pratique – « *une danse de la pluie* », selon Emmanuel Todd –, mais il consomme l'échec du grand dessein et une rupture affective et idéologique entre les Français et la construction européenne.

Entre ces deux dates, une série de dégradations se produisent, parmi lesquelles on peut citer : la perception que l'Union européenne était le cheval de Troie de la mondialisation, que le marché unique ouvrait naturellement sur le marché mondial, qu'il n'en protégeait pas l'Europe et ne le régulait pas ; l'élargissement, trop vaste et trop rapide, qui a éloigné l'Europe des Français et leur a rendu son identité plus incertaine en raison de l'hypothèque turque ; les piètres résultats en politique étrangère de l'Europe, ses divisions sur l'affaire iraquienne en 2003, sa perméabilité aux influences extérieures, américaines en premier ; enfin, le renoncement par la France aux disciplines budgétaires et macro-économiques de l'euro, dont les effets ne se révèlent pleinement qu'après la crise de 2008, sous la forme d'un décrochage de compétitivité et de performances économiques avec l'Allemagne.

Des quatre composantes du grand dessein, aucune ne tient aujourd'hui ses promesses : à gauche, l'anticapitalisme s'est avéré plus fort que prévu et le Parti socialiste, profondément divisé sur l'Europe, est sans doute majoritairement réticent, sinon hostile, envers l'Europe ; cette dernière est devenue de plus en plus étrangère aux Français ; le levier de politique étrangère ne soulève rien ; la parité avec l'Allemagne est rompue.

De cette situation, bien des causes sont extérieures à la France. Les dirigeants des grands pays européens ont été en majorité eurosceptiques depuis deux décennies. La France seule n'est responsable ni de l'état de l'Europe, ni

de la désaffection qui s'y est largement répandue envers le projet européen. Toutefois, l'inconséquence nationale y a sa part.

Le grand dessein supposait sérieux et persévérance sur le plan économique et politique. Or la France a profité de l'euro, qui allégeait le coût de sa dette, non pour la réduire, mais pour l'accroître. Ses coûts salariaux étaient inférieurs de 15% à ceux de l'Allemagne lors de son entrée dans l'euro, ils sont aujourd'hui un peu supérieurs. Elle a fait le choix, avec l'Allemagne, de dirigeants faibles pour les institutions européennes. Elle a délaissé la PESC, qu'elle avait créée à grand bruit, pour s'occuper des affaires sérieuses dans des enceintes *ad hoc* où l'Europe est absente.

Surtout, de Chirac à Hollande, tous ont revendiqué pour la France plus d'autonomie et critiqué l'envahissement des contraintes européennes, alors que la France, qui avait attaché à Maastricht son sort au succès du Traité, avait, plus que tout autre pays, besoin d'une Europe forte.

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE NORMALE ?

Où tout cela laisse-t-il la politique étrangère de la France et l'ambition particulière qui est la sienne dans ce domaine ? *A priori*, rien ne change. Deux présidents sans expérience de l'action extérieure et qui semblent au départ au départ peu à leur aise sur la scène internationale, Nicolas Sarkozy et François Hollande, s'y investissent sans compter. Au rebours de Jacques Chirac, circonspect sur l'emploi de la force – sauf dans la crise des otages de 1995 en Bosnie, où il est l'artisan de la réaction militaire face aux Serbes, réaction d'ailleurs nécessaire et bienvenue –, ils n'hésitent pas à engager la France dans des épreuves de force risquées : engagement dans des missions de combat des forces françaises en Afghanistan et guerre de Libye pour Nicolas Sarkozy, guerre du Mali, menaces d'intervention contre la Syrie et intervention en Centrafrique pour François Hollande. Tous deux ont mis la France en pointe dans le bras de fer entre l'Occident et l'Iran.

Cependant, l'ambition de politique étrangère qu'ils perpétuent ainsi n'a guère profité à Nicolas Sarkozy et François Hollande : la présence maintenue de la France sur le plan international n'a pas eu d'impact positif sur leur niveau de popularité ; elle n'empêche pas les Français de penser à une large majorité (73%) que le pays est « *en déclin* » (3).

C'est que ces succès de politique étrangère sont périphériques par rapport à la question centrale qui reste celle de la place de la France en Europe et dans la mondialisation. Ils ne s'inscrivent pas dans un projet de substitution au grand dessein mitterrandien. Ni les partisans du « non » au référendum de 2005, ni les critiques de la construction européenne telle qu'elle est, ni les souverainistes n'ont d'ailleurs été en mesure d'en formuler ne serait-ce que l'ébauche.

(3) Sondage réalisé du 4 au 21 novembre auprès d'un échantillon de 2 004 personnes représentatif de la population française, constitué selon la méthode des quotas, *Le Parisien*, 3 déc. 2013.,

Jean-Pierre Chevènement, celui qui est allé le plus loin dans ce sens, propose d'abandonner dans l'ordre la monnaie unique au profit d'une monnaie commune, de faire une Europe des nations, de créer un pôle stratégique européen élargi à la Russie et à la Méditerranée, qui se situe entre les États-Unis et la Chine (4). Cependant, ce dessein est davantage celui de la nostalgie que de l'avenir : en 1914 il y avait une Europe qui y ressemblait, Europe des nations dont la Russie faisait partie, que le colonialisme français avait étendu à l'Afrique du Nord et où l'étalon-or était l'équivalent d'une monnaie unique.

Artisan de la politique étrangère de François Mitterrand, devenu dénonciateur des naïvetés de ce qu'il appelle « l'européisme », Hubert Védrine propose que la France, « *puissance qui compte* », joue un jeu national serré avec des alliances et des groupements qui s'adaptent aux enjeux et aux circonstances (5). Toutefois, cette réponse à l'impasse du grand dessein n'est au mieux que tactique ; elle n'est pas une stratégie alternative.

Le retour en arrière que propose Jean-Pierre Chevènement est une chimère. Une diplomatie de l'habileté et des intérêts, telle que la propose Hubert Védrine, on en a le modèle, c'est la diplomatie britannique, excellente tactiquement mais sans direction stratégique. Elle vouerait la France à un combat d'arrière-garde, dans un monde où ses intérêts pèseront forcément de moins en moins lourd.

* *
*

Au bout du compte, la France devrait viser à être davantage normale dans le choix de ses moyens et dans le style de sa diplomatie, tout en gardant un dessein de long terme cohérent et large. En d'autres termes, l'ambition de politique étrangère n'est pas l'activisme avec lequel la France a toujours eu la tentation de la confondre et qui risque de paraître de plus en plus vain et décalé par rapport à ses moyens.

Cette ambition doit renouer avec ce qui a fait sa vertu et qui est d'ailleurs conforme à certains traits du caractère national : sens des réalités, continuité historique et goût organisateur. La réalité, c'est celle d'un monde où l'Europe pesait 25% de la population mondiale en 1900 et aujourd'hui 7% (sans la Turquie et la Russie, 10% avec elles) et où ce n'est qu'unie qu'elle continuera à peser ; l'histoire, c'est celle d'une France dont les bases de puissance et les principales solidarités ont été et restent européennes ; le goût organisateur, c'est ce qui a porté la France à aller au-delà d'une diplomatie étroite des intérêts, pour être le créateur et demeurer en dépit des vicissitudes l'un des leaders de la construction européenne.

Le grand dessein mitterrandien a été le produit de contraintes tactiques qui étaient celles de son temps ; elles ont pu changer. Il n'en était pas moins solidement assis sur ces trois piliers. Si rien n'a été proposé qui vienne s'y substituer,

(4) Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, *1914-2014. L'Europe sortie de l'histoire ?*, Fayard, 2013.

(5) Hubert VÉDRINE, *Le Temps des chimères*, Fayard, 2010.

ce n'est pas par hasard. C'est parce que la synthèse européenne que ce dessein représente est conforme en profondeur aux grandes données de la situation de la France dans le monde, aux contraintes qui sont les siennes et à certains traits de son génie national qui l'y prédisposent. Il a été contrarié par des traits non moins français : l'inconséquence, la difficulté à soutenir l'effort dans la durée, qui l'ont empêchée de donner la priorité au redressement compétitif et budgétaire et à la restauration de la parité d'influence avec l'Allemagne.

Une chose est sûre, cependant, c'est qu'en vingt ans, aucun dessein de substitution ne s'est présenté pour le remplacer. Qu'il réussisse ou qu'il échoue, il y a fort à parier qu'on n'en trouvera pas d'autre.